

## **Effacement ouvrier**

Nicolas HATZFELD

**Entre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et le dernier tiers du XX<sup>e</sup> siècle, les ouvriers ont occupé une place essentielle dans la société française. Au-delà de leur déclin quantitatif, ils sont devenus aujourd'hui de moins en moins visibles. Ce processus d'effacement se lit dans la catastrophe minière de Liévin en 1974.**

Recensé : Marion Fontaine, *Fin d'un monde ouvrier. Liévin, 1974*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2014, 238 p.

Le livre de Marion Fontaine raconte un délitement. La démarche ne manque pas de courage, tant les curiosités se portent davantage sur ce qui apparaît et se construit que sur ce qui se défait. En l'occurrence, l'auteure s'applique à suivre les façons dont, au milieu des années 1970, « tout a commencé à aller mal » pour le monde ouvrier.

Tout, à commencer par les regards portés dans la société sur ce groupe qui occupait, depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, une place essentielle, voire centrale<sup>1</sup>, dans la société française et dans les représentations que celle-ci se faisait de son avenir. Depuis déjà quelques années, l'invisibilité de la classe ouvrière a été étudiée, notamment par quelques ouvrages majeurs de la sociologie (Schwartz, 1990 ; Beaud, Pialoux, 1999). Mais le processus d'effacement, lui, était encore passablement obscur.

### **Une image « social-triste »**

Attachée, dans ses recherches précédentes, à renouveler l'image du monde minier, si fortement saisi par les stéréotypes, l'historienne entreprend ici d'explorer un cas, la catastrophe minière de Liévin en 1974, et d'en éclairer ses suites paradoxales. Pour ce faire, elle commence par l'événement proprement dit, l'explosion survenue dans la fosse 3 bis de Liévin le 27 décembre 1974 et dans laquelle 42 mineurs sont tués.

Ce drame, le plus meurtrier de l'après-guerre, suscite immédiatement une vive et large émotion dans le pays et ravive l'écho d'autres catastrophes dont celle, emblématique, de Courrières en 1906. Au fondement de cet écho réside le mythe des mineurs, avec la double figure de héros et de martyr, présente dans nombre des moments forts de l'histoire française.

Après les images de misère et de sacrifice installées par Zola à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les grèves de 1936, de 1941 et de 1947-1948, ainsi que la bataille du charbon menée à la Reconstruction, ont associé les mineurs à une promesse d'avenir. À partir de la grève de 1963, la symbolique se transforme. La classe ouvrière reste centrale dans les analyses et les

---

<sup>1</sup> Xavier Vigna, *Histoire des ouvriers en France au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Perrin, 2012.

attentes, mais elle change de composition. Les techniciens en plein essor représentent la nouvelle classe ouvrière et font la liaison avec des couches moyennes du salariat, renvoyant aux mineurs une image « social-triste » et archaïque.

La mutation du mythe mineur ne se dissocie guère des perspectives d'avenir pour ce secteur d'activité. Après le record de l'année 1958, la production connaît une réduction progressive, organisée par des plans successifs qui installent l'hypothèse d'une cessation à terme. C'est dans ce contexte que survient la catastrophe. Marion Fontaine voit là une des clés du paradoxe relevé initialement, celui d'une émotion aussi promptement étouffée qu'elle a été forte, faute d'accord sur l'horizon à donner au drame. Pour le PCF et la CGT, syndicat massivement dominant dans la profession, la douleur et la colère ne doivent pas donner prise aux partisans de la liquidation des mines.

Pour les socialistes, qui occupent une grande partie de l'espace municipal, la critique doit, au contraire, inciter à accélérer la reconversion du bassin minier. Une grande partie de la presse abonde en ce sens, insistant sur l'agonie du siècle minier et sur l'inanité de ces morts. Avant même les thématiques écologiques, le danger minier est présenté comme inacceptable. Ainsi, pour une raison ou pour une autre, la colère mineure n'est portée que *mezzo voce* et seulement pour un temps.

### **Conflits de classe**

Mais l'historienne trouve les traces de tentatives faites pour briser cette sorte de résignation et déployer l'indignation, à l'initiative de l'extrême gauche maoïste. Plutôt que de constater leur faible impact, elle s'attache à analyser leur échec et étudie à travers eux l'épuisement de points de vue de classe sur ce drame minier.

La première de ces entreprises remonte à une explosion survenue le 4 février 1970 à Lens, qui avait provoqué 16 morts. La Gauche prolétarienne est intervenue, a mené une campagne de dénonciation des Houillères, ainsi que de la CGT et du Parti communiste. Elle a noué des contacts avec des militants mineurs et organisé, en décembre 1970, un Tribunal populaire auquel prirent part des personnalités comme Jean-Paul Sartre. La mise en cause des Houillères sur l'insécurité dans les mines et sur l'acceptation d'une silicose largement répandue a suscité un écho national.

Mais l'organisation maoïste n'a pas construit d'alternative durable conforme à sa vision héroïque et a attribué cet échec à l'« aliénation » des mineurs. En 1975, à Liévin, le PCR, autre organisation maoïste qui dispose de quelques militants dans la ville, tente lui aussi de susciter une dénonciation des mêmes coupables et complices. Il anime une commission populaire d'enquête, qui débouche à nouveau sur un tribunal populaire, en mars 1975. Malgré une mobilisation honorable dans laquelle émerge le thème novateur de la santé au travail, le mouvement reste pris dans une gangue dogmatique, qui n'attribue pas une identité bien claire aux mineurs, et échoue à s'ancrer dans le milieu minier.

Parallèlement, les tribunaux officiels mettent à l'épreuve la possibilité, pour les mineurs, d'obtenir justice de la souffrance subie et de se voir reconnaître une dignité sociale. Une première procédure, conduite par le juge Pascal, entreprend de mettre en accusation les Houillères. Suivant une logique de conflit de classe, celui-ci s'attaque aux ingénieurs de l'entreprise nationale et avant tout à celui qui était responsable de la fosse, qui est inculpé. Après le dessaisissement du juge, qui ne suscite guère de réaction dans la population minière,

une deuxième procédure est engagée, s'éternise et débouche, en 1980, sur un procès circonspect.

Les mineurs pris dans l'explosion ne produisaient pas de charbon, mais s'employaient à préparer la remise en exploitation du gisement antérieurement mis en sommeil. Hautement qualifiés dans l'ensemble, ils étaient dirigés par un encadrement considéré comme scrupuleux, mais la période des fêtes – entre Noël 1974 et le Nouvel An 1975 – rendait l'opération fragile. L'élucidation des circonstances du drame donne lieu à une imputation comme par principe de la responsabilité des Houillères, et à une condamnation symbolique de l'ingénieur. Mais les précautions d'analyse sont acceptées à Liévin et écartent l'expression d'une colère de classe.

### **Axes de mobilisation**

Une des grandes forces du livre consiste à montrer de quelle manière, à travers les positionnements des forces impliquées, les figures des mineurs comme constituants d'une classe ouvrière tendent à se brouiller, à s'effriter ou à s'estomper. Les souffrances et les risques perdent leur bien-fondé, la vertu des mineurs perd sa netteté.

Le livre comporte une autre force, qui consiste à repérer et à caractériser les esquisses d'autres représentations. Marion Fontaine examine ainsi comment, face à la justice, un collectif de veuves reprend à son compte une proposition de l'extrême gauche et surmonte l'obstruction de la CGT. Mais cette association installe au premier plan les victimes plutôt que la classe et déplace sa protestation sur le terrain existentiel des trajectoires de vie détruites.

Dans les axes de mobilisation qui perdurent, celle qui porte sur la santé au travail prend son autonomie et commence à apparaître comme un sujet majeur. Sur le terrain judiciaire, tandis que le juge Pascal s'épuise sur le terrain de la justice de classe, d'autres juges engagent le combat contre l'irresponsabilité patronale et l'exception que forme le territoire du travail, et pour une réaffirmation du droit civil et du droit pénal dans la vie des entreprises.

Marion Fontaine relève ainsi l'amorce de thèmes qui constituent des alternatives au clivage de classe dans la représentation des mineurs. Presque à regret, elle note comment ces nouveaux thèmes tendent à se substituer à la figure du monde de la mine, plutôt qu'à le renouveler, comment l'ancien et le nouveau échouent à se rencontrer. Elle pointe, à la source, un des moments de la formation de l'asthénie ouvrière qui, à la fin du XXe siècle, fait écho à la « mélancolie » qu'a mise en lumière Michelle Perrot pour le siècle précédent<sup>2</sup>.

Publié dans [lavedesidees.fr](http://lavedesidees.fr), le 13 avril 2015

© [lavedesidees.fr](http://lavedesidees.fr)

---

<sup>2</sup> Michelle Perrot, *Mélancolie ouvrière. "Je suis entrée comme apprentie, j'avais alors douze ans"*. Lucie Baud, 1908, Paris, Grasset, 2012.